



Façade Nord

Sion-ville

Maison rue des Pompes n°6

Surveillance de chantier

Interventions en octobre 2003 et en mars 2004

A. Antonini, P. Gibut

18 juin 2004

MAISON rue des Pompes no.6

Surveillance de fouilles

Interventions de octobre 2003 et de mars 2004

P. Gibut, A. Antonini

18 juin 2004

SION, district de Sion
Maison rue des Pompes n°6, parcelle n°438

Ma, M, I

Coordonnées : CNS 1306, env.593'940/120'450 ; altitude : env. 527m.
Intervention en octobre 2003 et fin mars 2004.
Mandataire : bureau TERA Sàrl, Sion
Documentation et rapport déposés à l'ORA VS, Martigny.

Table des matières

I INTRODUCTION

II CONSTATS

III FIGURES

IV PLAN DE SITUATION

I INTRODUCTION

Le bureau TERA a été mandaté par le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, sur demande de l'archéologue cantonal François Wiblé, afin de garantir un suivi archéologique des travaux prévus sur la parcelle no 438, rue des pompes 6 (Sion-vieille ville). Ces travaux comprenaient notamment la démolition complète de la façade nord et des cloisons internes du bâtiment ainsi que l'excavation du sous-sol.

Le caractère ancien indéniable de cette bâtisse passablement ruinée méritait une analyse avant terrassement. Notamment la moitié nord du bâtiment présentait un intérêt indéniable avec sa façade nord dans laquelle s'ouvraient deux portes arquées dotées d'un encadrement chanfreiné en pierres de tuf. Ces éléments ainsi que la maçonnerie en galets disposés en assises régulières et, par endroits, en épi conféraient à cette façade un aspect moyenâgeux permettant de dater au moins cette partie du bâtiment du XIIIe, ou du XIVe siècle (**fig. 1**)¹.

En outre, ce chantier situé en continuité directe avec celui de la maison Kuntschen², devait permettre de confirmer ou d'infirmer la présence d'une partie du rempart médiéval de Sion dont le tracé est attesté dans ce secteur de la ville sur les gravures et plans anciens³. De plus, compte-tenu de la découverte de tombes dans les environs proches⁴, la creuse pour les aménagements des sous-sols du nouveau bâtiment devait faire l'objet d'une surveillance.

II CONSTATS

Les travaux de démolition de l'édifice ont malheureusement été exécutés sans qu'il ait été possible d'intervenir correctement au préalable⁵. C'est donc après démolition de la façade nord et des structures internes que nous sommes intervenus. Les seules parties encore observables étaient les parois ouest, sud et est qui avaient conservé les traces d'arrachement des cloisons perpendiculaires ainsi que du logement des poutres constituant jadis les sols des différents étages (**fig. 2 à 8**). Des ouvertures bouchées perçant les parois mitoyennes ouest et est indiquent en outre, que le bâtiment démoli communiquait, à une certaine époque, avec les édifices adjacents.

Lors des excavations profondes dans les zones encore vierges de construction, cinq structures ont pu être observées : quatre ont été repérées dans le petit jardin au nord du bâtiment (**fig. 9 et 10**) et une sous le seuil de la porte aménagée en façade sud et permettant d'accéder à la cave (**fig. 11**).

Des vestiges repérés au nord le plus récent est probablement le canal en « U » maçonné qui longe la façade (**fig. 9**) (voir rapport 1998, vestige no.6). Les parois de ce canal sont formées

¹ Voir notre rapport d'expertise du 13 octobre 2003 à l'attention de l'archéologue cantonal François Wiblé.

² Alessandra ANTONINI, « Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1998, Sion, maison Kuntschen », Vallesia LIV, 1999, p.351.

³ Albert De Wolff, « Plans visuels inédits de Sion (XVIe-XIXe siècle) », Vallesia XXIV, 1969, pp.133 à 152 et plus particulièrement les planches X et XIII.

⁴ Sous le café de la Glacière 20m en face de l'immeuble, communication orale de M. P. Curdy ; sous l'immeuble situé au n°20 de l'avenue Ritz, environ 30 mètres à l'ouest de l'immeuble, communication orale de M. M. Mottet, et enfin plus loin au nord-est, en bordure de la rue de Loèche, à côté de l'Institut Don Bosco, cf. Vallesia LVII, 2002, pp.319-322.

⁵ L'encombrement des lieux (la maison abandonnée et la partie ancienne « grange » ont servi longtemps de remise) et leur dangerosité (la toiture menaçait de s'effondrer) n'ont pas permis ne serait-ce que la prise de vue exploitable des aménagements intérieurs de la maison. Le mandat de surveillance a été attribué après la démolition des parties en élévation. Les plans levés avant démolition par l'architecte en charge des travaux ne nous ont pas été transmis.

par deux murets de 0,2m d'épaisseur ; le fond et la couverture sont constitués de dalles de schistes. Le canal servait à évacuer les eaux propres récoltées par les différents chéneaux des bâtiments mitoyens bordant l'avenue Ritz sur son versant sud.

Le mur de terrasse subsistant au nord du canal mentionné constituait la limite de la parcelle et retenait les terres formant le terre-plein rehaussé d'un mètre environ par rapport au trottoir de l'avenue Ritz (voir rapport 1998, vestige no.13). Ce mur maçonné était large de 0,7m environ dans la partie inférieure et de 0,5m dans la partie supérieure ; son hauteur décroît d'est (environ 1m) en ouest (environ 0,4m), en fonction de la route qui remonte. Ce muret de terrasse, comme le canal, date vraisemblablement des XIX-XXème siècles.

Un troisième mur, parallèle au mur de terrasse mentionné, a été découvert directement au nord, sous le trottoir de l'av. Ritz (**fig. 10**). Conservée sur environ 0,4m de hauteur seulement, la maçonnerie montre des assises posées à sec, composées de gros blocs espacés surmontés de schistes et boulets de 15 à 25cm d'arêtes. Ces assises descendent plus bas que le fond du mur de terrasse (la base du mur a été repérée à environ 0,8m sous le niveau du trottoir) ; elles sont perturbées au sud par la construction du mur de terrasse et au nord par la pose de canalisations. La largeur de ce mur (seulement 0,2m de conservés) n'a donc pas pu être déterminée. Les restes préservés du mur ne permettent pas de se faire une idée exacte de son rôle. Il s'agit cependant clairement d'une structure antérieure aux deux précédentes, mais qui reste implantée assez haut dans les alluvions de la Sionne (voir rapport 1998, couche 17).

La quatrième structure correspond à une maçonnerie fort arasée et fragile qui n'a pu être suivie que sur 1m². Il pourrait s'agir de la suite du mur (?) repéré en profondeur lors des fouilles sur la parcelle contiguë à l'est (voir rapport 1998, vestige no.16). Quant à son insertion stratigraphique, elle plaiderait pour une antériorité sure par rapport au canal et au mur de terrasse (même insertion chronologique que la maçonnerie no.16 ?).

Enfin, cette fois-ci au sud et traversant perpendiculairement sous la façade sud du bâtiment, nous avons repéré un deuxième canal (**fig. 11**). Maçonné comme celui retrouvé le long de la façade nord il devait également récolter des eaux claires. L'exiguïté de la fouille et le manque de raccords directs n'ont pas permis d'en reconnaître son insertion stratigraphique exacte.

Entre le canal repéré au sud et les vestiges dégagés au nord, les niveaux recreusés n'ont rien livré d'autre que des couches successives de graviers déposées lors des débordements de la Sionne (voir rapport 1998, couche 17).

En conclusion, il semble que le tracé du rempart soit encore plus au nord que la zone ouverte pour cette intervention.

III FIGURES



Fig. 1 Façade nord présentant un caractère moyenâgeux, datable du XIIIe ou XIVe siècle. La maçonnerie se distingue par l'emploi de galets du Rhône de petit format, posés en épi. Deux entrées arquées avec cadre chanfreiné trahissent la répartition interne de la maison en deux parties (ici la porte orientale). A l'intérieur du bâtiment, subsistaient les restes d'une cloison verticale (entre les deux portes) et un élément maçonné qui pourrait correspondre à une ancienne cage d'escalier.

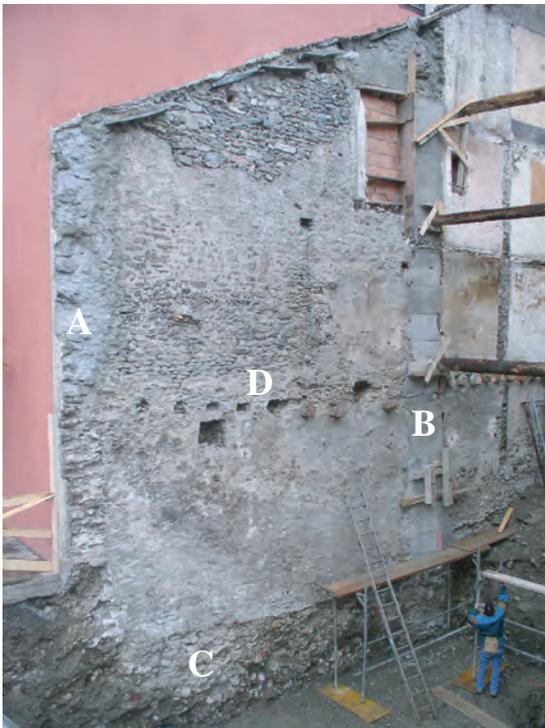


Fig. 2 Paroi est, moitié nord.

A : Traces d'arrachement de la façade nord formant un angle lié avec le mur oriental.

B : Traces d'arrachement du mur porteur séparant la partie nord de la partie sud du bâtiment.

C : Maçonnerie construite contre-terre (partie à l'origine sans cave, éventuellement sous-murage lors de l'aménagement de la cave du bâtiment contigu).

D : Logements du solivage d'un plafond.

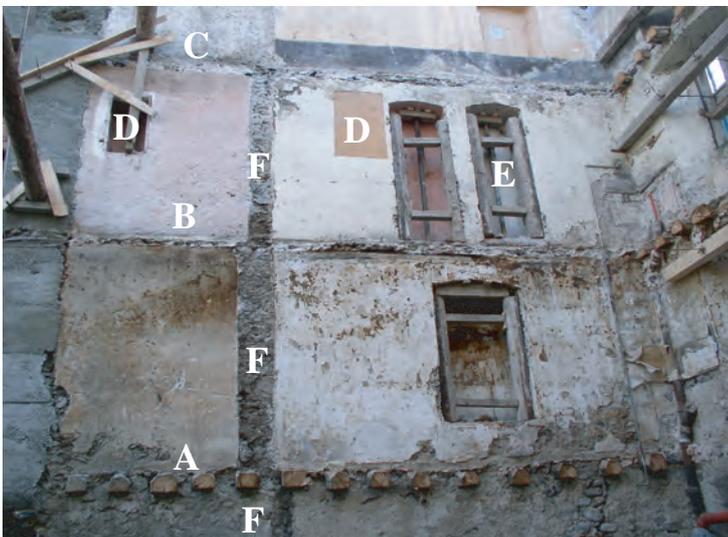


Fig. 3 Paroi est, moitié sud (partie supérieure). A, B, C : solivage des sols des 2e, 3e et 4e étages.

D : anciennes fenêtres bouchées indiquant l'antériorité de ce bâtiment par rapport à celui accolé à l'est.

E : anciennes portes transformées en niches.

F : traces d'arrachement de cloisons.

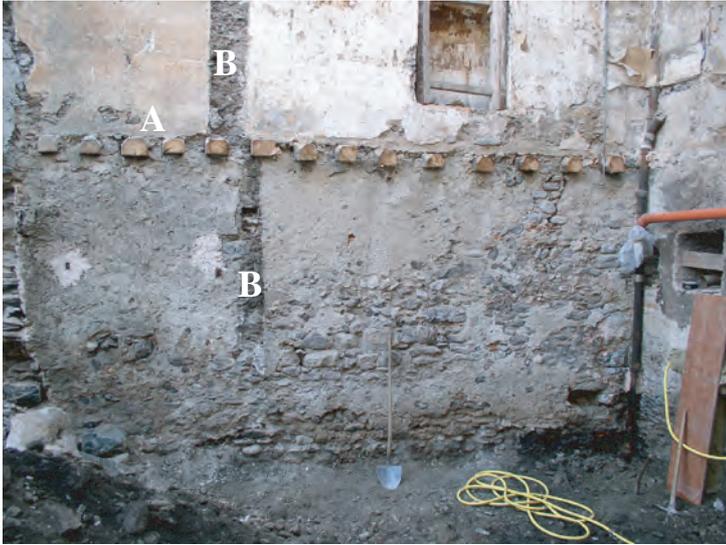


Fig. 4 Paroi est, moitié sud (partie inférieure).
 A : solivage du plafond du rez (cave).
 B : traces d'arrachement de cloisons.



Fig. 5 Intérieur évidé du bâtiment (vers le sud).

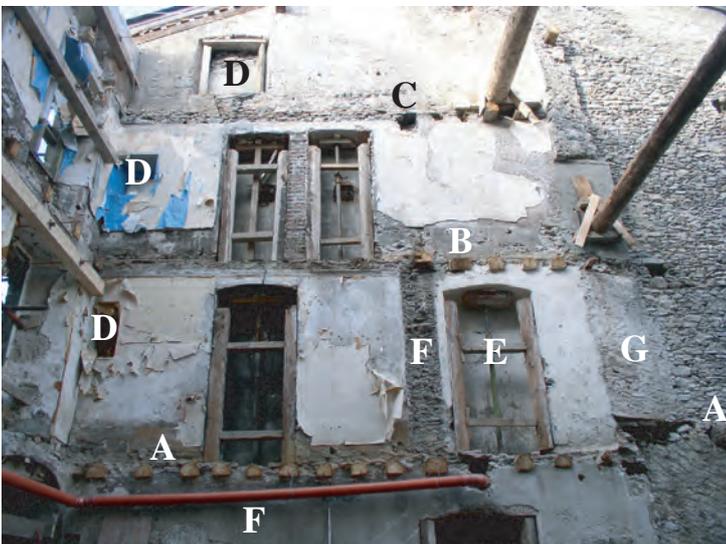


Fig. 6 Paroi ouest, moitié sud (partie supérieure).
 A, B, C : solivage des sols des 2e, 3e et 4e étages.
 D : anciennes fenêtres bouchées indiquant l'antériorité de ce bâtiment par rapport à celui accolé à l'ouest.
 E : anciennes portes transformées en niches.
 F : traces d'arrachement de cloisons.
 G : Piédroit d'une porte permettant d'accéder à la partie nord du bâtiment.

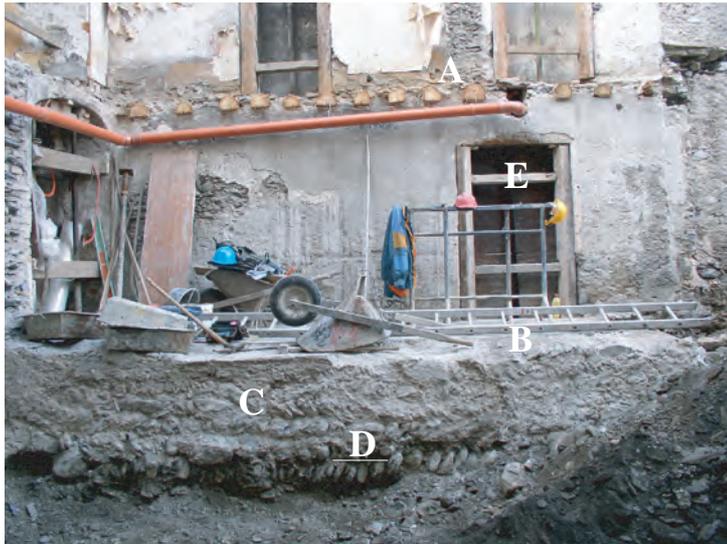


Fig. 7 Paroi ouest, moitié sud (partie inférieure).
 A : solivage du plafond du 1^e étage.
 B : sol en mortier (recouvert d'une chape de ciment) du couloir qui menait à la cage d'escalier.
 C : mur délimitant la cave, dont le sol se situait à un niveau plus bas que celui du couloir.
 D : niveau de la cave.
 E : Cage de l'escalier en colimaçon.



Fig. 8 Paroi ouest, moitié nord.
 A, B, C : niveau des sols.
 D : Traces d'arrachement de la façade nord formant un angle lié avec le mur occidental.
 E : maçonnerie construite contre-terre indiquant l'absence d'une cave à l'origine.



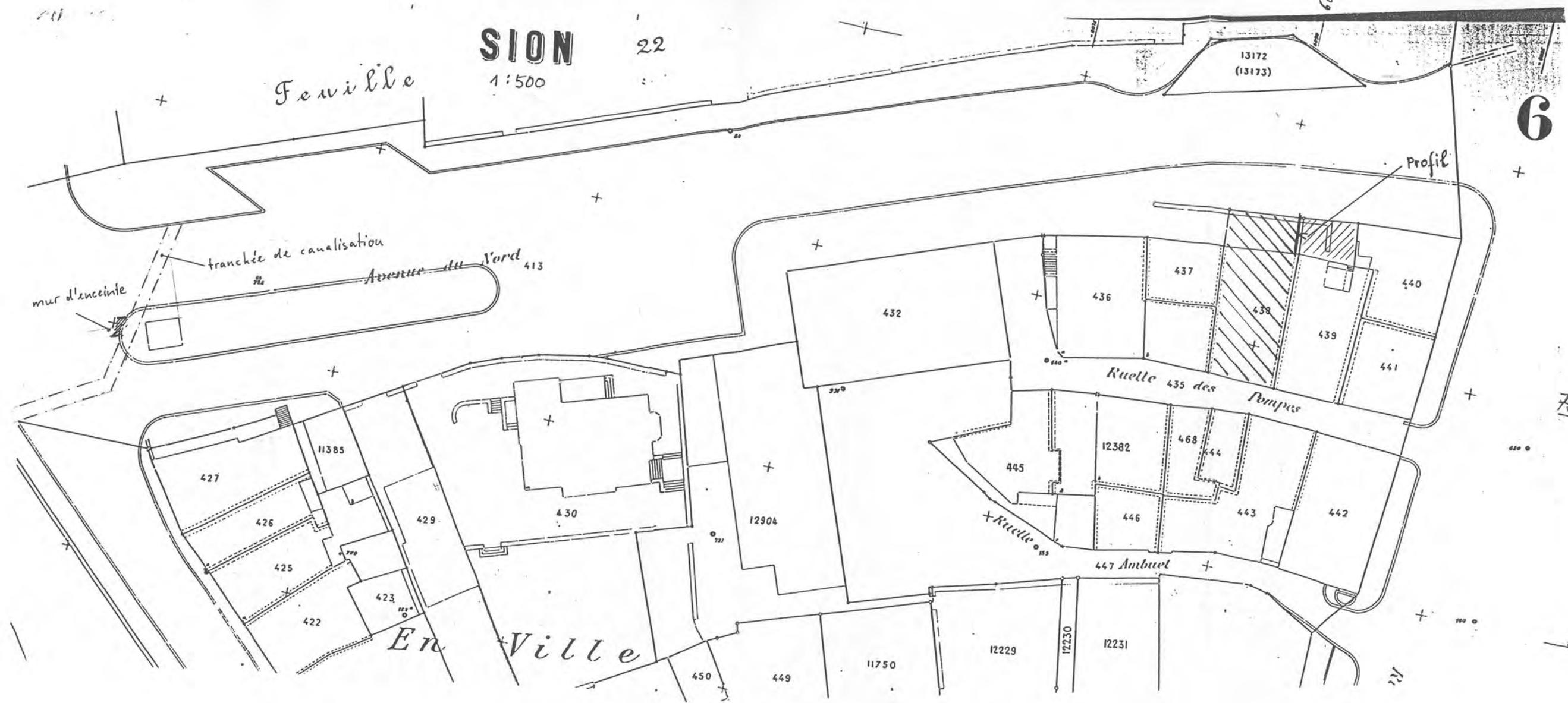
Fig. 9 Profil du terre-plein au nord du bâtiment (vue vers l'ouest).
 A : Canal maçonné permettant de récolter les eaux claires.
 B : Ancien niveau de passage constitué d'un pavage en galets.
 C : Muret de terrasse.



Fig. 10 Profil sous le trottoir au nord du bâtiment (vue vers le nord-ouest).
Maçonnerie arasée sous les tuyaux de canalisation.



Fig. 11 Canal mis au jour sous le seuil de la porte aménagée en façade sud et permettant d'accéder à la cave.



SION

22

1:500

Feuille

6

mur d'enceinte

tranchée de canalisation

Avenue du Nord

Profil

Ruelle 435 des Pompes

En Ville

|||| maison Kuntschev, rue des Pompes 4 (fouille 1998)

////// parcelle touchée par les interventions de octobre 2003, mars 2004, rue des Pompes 6

795.50